

# 2023-2024

## LIVRET DE L'ÉTUDIANT

### Master Économie de la santé



**UCA**  
ÉCOLE D'ÉCONOMIE  
UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne





# SOMMAIRE

**01**

CONTACTS

**02**

CALENDRIER  
UNIVERSITAIRE

**03-07**

INFORMATIONS UTILES

**08-12**

MAQUETTES DE  
LA FORMATION

**13**

LOCALISATION

# CONTACTS

## DIRECTION

SAMUEL GUERINEAU

*Doyen de l'École d'Économie ès-qualité*

doyen.economie@uca.fr

CLAUDIO ARAUJO

*Directeur des études*

claudio.araujo@uca.fr

## RESPONSABLE DE FORMATION

**Masters 1 et 2 Parcours Économie de la santé**

FRANCESCA MARCHETTA

*francesca.marchetta@uca.fr*

## RESPONSABLE ADMINISTRATIF

HASSEN BAHLOUL

hassen.bahloul@uca.fr

## SECRETARIAT ADMINISTRATIF

SOLINE BONHOMME

soline.bonhomme@uca.fr

## RESPONSABLE SCOLARITÉ

FLORA DAVIS

responsable-scolarite.economie@uca.fr

## SCOLARITÉ DES MASTERS

LAETITIA FAURE

ANAËLLE NIGON BUENO

MANON BARLET

scola.economie@uca.fr

## RÉFÉRENT INSERTION PROFESSIONNELLE ET VIE ÉTUDIANTE

SANDRA GIOUX

sandra.gioux@uca.fr

## RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES

CLAUDINE BELOT

claudine.belot@uca.fr



# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Rentrée universitaire	04/09 2023
Vacances de Toussaint	Du 30/10/2023 au 04/11/2023
Forum Professionnel	17/11/2023
Examens premier semestre Master 1	Du 18 au 23/12/2023 et du 08 au 13/01/2024
Examens premier semestre Master 2	Du 18 au 23/12/2023
Vacances de Noel	Du 25 /12/2023 au 06/01/2024
Vacances d'hiver	Du 26/02/2024 au 02/03/2024
Examens du second semestre Master 2	Du 04/03/2024 au 06/03/2024
Début de période de stage M2	07/03/2024
Vacances de printemps	Du 15/04/2024 au 27/04/2024
Examens du second semestre Master 1	Du 29/04/2024 au 04/05/2024
Début de période de stage Master 1	06/05/2024
Examens seconde chance Master 1	Du 10/06/2024 au 13/06/2024
Examens de seconde chance Master 2	Du 23/09/2024 au 24/09/2024

# INFORMATIONS UTILES

## RÈGLES D'ASSIDUITÉ

### Absence aux TDs

L'assiduité est contrôlée lors des Tds grâce à une liste d'appel. Il n'y a pas de distinction entre absences justifiées et injustifiées. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE correspondante, pour chaque semestre d'études, à partir de 3 absences.

Par correction, il est demandé à l'étudiant de signaler son absence auprès du service scolarité : [scola.economie@uca.fr](mailto:scola.economie@uca.fr)

### Absence aux évaluations continues

En cas d'absence à une évaluation continue, l'étudiant dispose d'un délai de 3 jours à partir du 1er jour d'absence pour transmettre ses justificatifs d'absences au service scolarité : [scola.economie@uca.fr](mailto:scola.economie@uca.fr)

L'étudiant devra ensuite prendre contact avec l'enseignant responsable de la matière afin de lui demander un rattrapage.

L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences injustifiées.

Les absences sont comptabilisées au niveau des UEs pour chaque semestre d'études.

### Absence aux évaluations terminales

En cas d'absence à une évaluation terminale, l'étudiant est déclaré défaillant et sera convoqué pour l'épreuve de seconde chance correspondante qui se tiendra aux dates indiquées dans le calendrier universitaire.

## EXAMENS

Les périodes d'examens sont indiquées sur le calendrier universitaire.

Le calendrier détaillé sera transmis aux étudiants le plus tôt possible et au plus tard 15 jours avant la 1ère épreuve.

Une fois la convocation envoyée aux étudiants, aucune demande de modification du calendrier d'examen ne sera recevable.

Le jour des épreuves, l'étudiant doit se présenter à l'heure d'appel muni de sa carte étudiant.

L'accès à la salle d'examen est interdit à tout étudiant qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.

## LE PLAGIAT

Le plagiat, c'est s'approprier un travail qui n'est pas le sien.

**En droit, le plagiat est considéré comme une contrefaçon, ce qui constitue un délit.**

**Le plagiat peut être considéré comme une fraude commise lors d'un examen ou d'une épreuve de contrôle continu.**

Une section disciplinaire composée de représentants enseignants et étudiants est constituée au sein de notre université pour statuer sur les cas qui lui sont soumis. Les sanctions disciplinaires en cas de plagiat peuvent aller d'un avertissement à une exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Pour en savoir plus sur le plagiat, un espace de cours a été créé à cet effet : <https://ent.uca.fr/moodle/course/view.php?id=26445&section=0>

## STAGES

### **Licence 3ème année parcours économie du développement**

Un stage complémentaire est facultatif. La durée du stage est de minimum 4 semaines et peut débuter à partir de fin mai (après les cours) jusqu'au 31 août.

### **Masters 1ère année**

Un stage de fin d'année est obligatoire d'une durée minimale de 6 semaines.

Le stage peut débuter à partir de début mai (après les examens) jusqu'au 31 août.

## Masters 2ème année

Un stage de fin d'année est obligatoire d'une durée minimale de 3 mois.

Le stage peut débuter à partir de début mars (après les examens) jusqu'au 30 septembre.

## Les démarches

Pour toutes questions relatives à votre recherche de stage, vous pouvez contacter Mme GIOUX, Responsable des stages : [sandra.gioux@uca.fr](mailto:sandra.gioux@uca.fr)

Vous trouverez de nombreuses informations concernant les stages (offres d'emplois, conseils, réglementation, procédure relative à la convention de stage, ...) sur l'espace de cours prévu à cet effet : [Un stage de fin d'année est obligatoire d'une durée minimale de 3 mois. Le stage peut débuter à partir de début mars \(après les examens\) jusqu'au 30 septembre.](#)

**Important : vous ne pouvez pas partir en stage sans convention, il est donc important de respecter la procédure prévue à cet effet.**

# MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Le document relatif aux modalités d'évaluation sera mis à disposition à partir du mois d'octobre de l'année en cours au plus tard, sur l'espace de cours prévu à cet effet (Informations administratives) :

<https://ent.uca.fr/moodle/course/view.php?id=83>

## Modalités de compensation

### Licence 3ème année parcours économie du développement :

Le Bloc A Economie est non compensable mais il peut compenser les Blocs B et C. Les Blocs B et C sont compensables entre eux.

Cela signifie que pour valider son année, l'étudiant devra avoir une moyenne de 10 à l'année et une moyenne de 10 au Bloc A.

### Master 1ère et 2ème année

Le Bloc D est non compensable et ne peut compenser le reste de l'année.

Les autres blocs sont compensables entre eux.

Cela signifie que pour valider son année, l'étudiant devra avoir une moyenne de 10 à l'année, une moyenne de 10 au bloc D et une moyenne de 10 hors bloc D.

# REDOUBLEMENT

**Le redoublement en Master et Magistère n'est pas de droit.**

Les membres du jury d'examen émettront un avis relatif à l'accord de redoublement lors de la dernière délibération de l'année.

En cas de difficultés académiques ou personnelles, l'étudiant est alors invité à prendre contact avec le ou les responsables de formation le plus tôt possible.

Il est également recommandé à l'étudiant de conserver tous documents permettant de prouver une situation exceptionnelle (certificats médicaux par exemple).

## INFORMATIONS PRATIQUES

Vous trouverez toutes les informations et documents utiles à votre scolarité sur l'espace cours prévu à cet effet (Informations administratives) :

**<https://ent.uca.fr/moodle/course/view.php?id=83>**

Vous y retrouvez les contacts en scolarité, vos calendriers universitaires, les livrets étudiants, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences, les compositions de jurys d'examen et de nombreux formulaires utilisés (demandes de remboursements, demande de RSE, formulaire de renouvellement de carte étudiant).

Pour toutes autres informations ou questions, vos gestionnaires de scolarité sont à votre disposition pour répondre à vos questions soit dans leur bureau (dans le respect des horaires d'ouverture) soit par mail : [scola.economie@uca.fr](mailto:scola.economie@uca.fr)



## CENTRE DE DOCUMENTATION

ECO DEV DOC est le centre de ressources documentaires du CERDI, destiné à tous les étudiants de l'Ecole d'Economie. Il met à la disposition du public des ouvrages de recherche, des revues scientifiques, des bases de données mais également des outils de recherches documentaires.

Le centre de documentation est situé au 3ème étage (escalier C) et il est pourvu de 2 salles de travail en groupe, d'un espace de lecture, d'un espace informatique et d'un espace de travail.

Grâce à votre carte étudiant, il est possible d'emprunter des documents avec l'automate de prêt.

# MAQUETTES DE LA FORMATION

## MASTER 1ÈRE ANNÉE PARCOURS ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Semestre 1	Total	Volume horaire		ECTS
		CM	TD	
<b>BLOC A</b>				
<b>UE 1 - Perspectives de développement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<i>Perspectives de développement</i>		30		
<b>UE 2 - Macroéconomie avancée</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<i>Macroéconomie avancée</i>		30		
<b>UE 3 - Microéconomie avancée</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<i>Microéconomie avancée</i>		30		
<b>BLOC B</b>				
<b>UE 5 - Techniques quantitatives 1</b>	<b>78</b>	<b>44</b>	<b>34</b>	<b>6</b>
<i>Econométrie</i>		24	16	
<i>Statistiques</i>		16	10	
<i>Gestion de base de données</i>		4	8	
<b>UE 6 - Analyse financière</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<i>Analyse financière</i>		30		
<b>BLOC E</b>				
<b>UE 4 - VOIR TABLEAU UE 4</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>Total semestre 1</b>	<b>238</b>	<b>204</b>	<b>34</b>	<b>30</b>

## UE4 - SPÉCIALISATION PARCOURS SEMESTRE 1

Spécialité Economie de la Santé	Total	Volume horaire		ECTS
		CM	TD	
<b>BLOC E</b>				
<b>UE 4 - Economie de la santé 1</b>	<b>40</b>	<b>40</b>		<b>6</b>
<i>UE 4 - Economie de la santé 1</i>		25		
<i>UE 4 - Epidemiologie</i>		15		

Semestre 2	Total	Volume horaire		ECTS
		CM	TD	
<b>BLOC A</b>				
<b>UE 8 - Economie publique</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<i>Economie publique</i>		30		
<b>UE 9 - Mondialisation et changements structurels</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<i>Gouvernance de la mondialisation</i>		18		
<i>Démographie</i>		12		
<b>BLOC B</b>				
<b>UE 11 - Techniques quantitatives 2</b>	<b>72</b>	<b>50</b>	<b>22</b>	<b>6</b>
<i>Econométrie</i>		24	16	
<i>Analyse de données</i>		6	6	
<i>Techniques d'enquêtes</i>		20		
<b>BLOC C</b>				
<b>UE 12 - Anglais (annualisé)</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>3</b>
<i>Anglais</i>				
<b>Semestre 2 hors Bloc D</b>				<b>24</b>
<b>Année hors Bloc D</b>				<b>54</b>
<b>BLOC D</b>				
<b>UE 7 - Financement du développement</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<i>Financement du développement</i>		30		
<b>UE 13 - Stage</b>				<b>3</b>
<i>Stage</i>				
<b>BLOC E</b>				
<b>UE 10 : VOIR TABLEAU UE 10</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<b>Total semestre 2</b>	<b>252</b>	<b>200</b>	<b>52</b>	<b>30</b>

<b>TOTAL ANNEE</b>	<b>490</b>	<b>404</b>	<b>86</b>
--------------------	------------	------------	-----------

# UE10 - SPÉCIALISATION

## PARCOURS SEMESTRE 2

Spécialité Economie de la Santé	Total	Volume horaire		ECTS
		CM	TD	
<b>BLOC E</b>				
<b>UE 10 - Economie de la santé 2</b>	<b>60</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>6</b>
<i>UE 10 - Etat de santé et organisation</i>		25		
<i>UE 10 - Economie de la santé 2</i>		25		
<i>UE 10 - PPP</i>			10	

# MASTER 2ÈME ANNÉE PARCOURS ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Semestre 3	Total	Volume horaire		ECTS
		CM	TD	
<b>BLOC B</b>				
<b>UE 5 - Techniques quantitatives et qualitatives</b>	<b>62</b>	<b>50</b>	<b>12</b>	<b>9</b>
<i>Modélisation statistique</i>	32	20	12	
<i>Analyse d'impact</i>	20	20		
<i>Conduite d'études qualitatives</i>	10	10		
<b>BLOC C</b>				
<b>UE 6 - Professional and General English</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>3</b>
<i>Professional and General English</i>				
<b>BLOC E</b>				
<b>UE 1 - Evaluation médico économique</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<i>Evaluation médico économique</i>		25		
<i>Evaluation médico économique (placé par médecine)</i>		7		
<b>UE 2 - Evaluation en santé</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<i>Concepts et évaluation en santé (placé par médecine)</i>		15		0,5
<i>Outils épidémiologiques en évaluation (placé par médecine)</i>		17		0,5
<b>UE 3 - Economie de la Santé 3</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<i>Gestion de crises sanitaires</i>	20	20		
<i>Géographie de la santé</i>	6	4	2	
<i>Financement de la Santé dans les pays en développement</i>	10	10		
<b>UE 4 - Protection sociale et assurance du risque santé</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<i>Protection sociale et assurance du risque santé</i>		20		
<b>Total semestre 3</b>	<b>200</b>	<b>168</b>	<b>32</b>	<b>30</b>

Semestre 4	Total	Volume horaire		ECTS
		CM	TD	
<b>BLOC B</b>				
<b>UE 7 - Préparation à la recherche (annualisée)</b>	<b>50</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>9</b>
<i>Initiation à la recherche</i>		20		
<i>Dossier d'économétrie</i>			18	
<i>Professional and General English</i>			12	
<b>Semestre 4 hors bloc D</b>				<b>9</b>
<b>Année hors bloc D</b>				<b>39</b>
<b>BLOC D</b>				
<b>UE 8 - Application des acquis</b>	<b>50</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>6</b>
<i>Projet tutoré</i>			20	
<i>PPP</i>			10	
<i>Séminaires professionnalisants</i>		20		
<i>Conduite d'études qualitatives</i>				
<b>UE 9 - Stage</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>
<i>Stage</i>				
<b>Total semestre 4</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>60</b>	<b>30</b>

<b>TOTAL ANNEE</b>	<b>300</b>	<b>208</b>	<b>92</b>	<b>60</b>
--------------------	------------	------------	-----------	-----------

# LOCALISATION DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE



## Pôle tertiaire

26, avenue Léon Blum  
63000 Clermont-Ferrand

“

L'avenir s'invente avec nous !

”

RETROUVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://economie.uca.fr/>



<https://www.facebook.com/EcoleEconomieCERDI>



@ecole\_economie\_cerdi



/school/ecole-d-economie-cerdi/



**UCA**  
**ÉCOLE D'ÉCONOMIE**  
UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

